

L'ATLAS de BIODIVERSITÉ COMMUNALE de Trets



La biodiversité, c'est l'affaire de tous, petits et grands, scientifiques et habitants !

Un ABC, qu'est-ce que c'est ?

La commune de Trets s'est récemment engagée dans une démarche d'Atlas de biodiversité communale (ABC) portée par l'Office Français pour la Biodiversité (abc.naturefrance.fr). Cette démarche a pour objet d'apporter aux municipalités une connaissance fine et cartographiée des milieux naturels et des espèces animales et végétales d'une commune pour en orienter les politiques publiques.

Le Parc naturel régional de la Sainte-Baume accompagne cette démarche sur ses communes adhérentes impliquées dans un ABC, en coordonnant des inventaires de la faune et de la flore et en initiant des démarches d'implication et de sensibilisation citoyenne à destination des habitants. Ces démarches d'implication concernent non seulement le grand public mais également le public scolaire.

Dans le cadre de l'ABC de Trets, le Parc propose aux quatre écoles de la commune de participer à ces inventaires de biodiversité, qui seront encadrés par des experts naturalistes. Les données recueillies par les classes de la commune serviront à enrichir l'Atlas de Trets.

L'OFFRE SCOLAIRE Atlas de biodiversité de Trets

✓ Pour qui ?

Les classes de CE2, CM1 & CM2 des écoles de Trets

✓ Quand ?

De mars à juin 2023

✓ Format :

Un jour par classe

- **Le matin** : initiation en classe aux protocoles d'inventaire naturaliste
- **L'après-midi** : sur le terrain à proximité de l'école, pour réaliser avec les élèves des inventaires de biodiversité

APPRENDRE
à reconnaître des espèces locales

BÉNÉFICIER
de l'accompagnement d'experts naturalistes

S'IMPLIQUER
dans une démarche de sciences participatives

VALORISER
les données recueillies par les élèves dans une publication

Si participer à ce projet d'ABC avec votre classe vous intéresse,

n'hésitez pas à contacter le chargé de mission Éducation à l'environnement et au territoire.

benoit.milan@pnr-saintebaume.fr – 06 02 15 81 80

Ce dispositif scolaire est approuvé par la circonscription de Trets et suivi par la mission Sciences de l'Académie d'Aix-Marseille dans le cadre de la convention signée entre la circonscription de Trets et le Parc naturel régional de la Sainte-Baume.

www.pnr-saintebaume.fr

